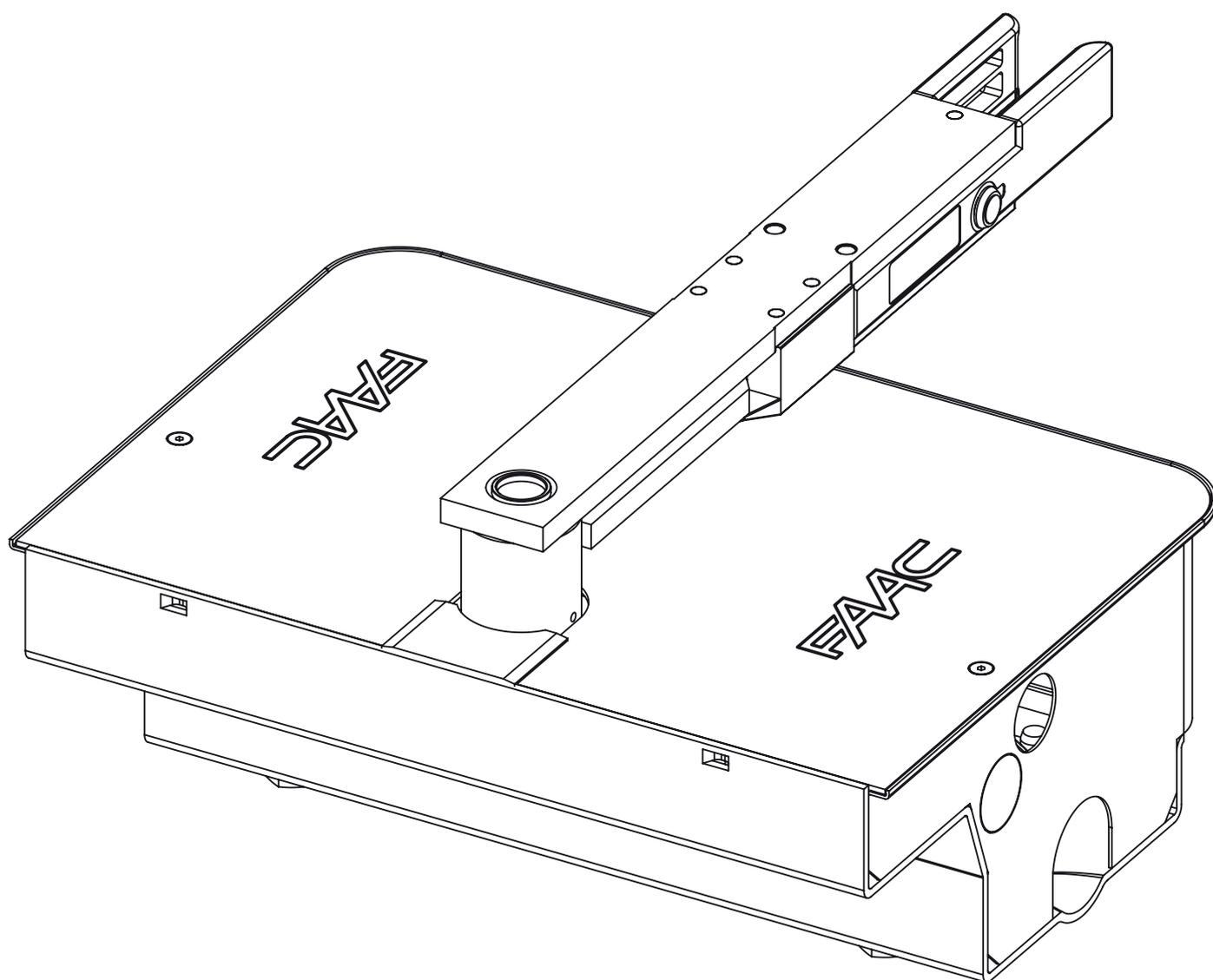


770



ITALIANO

AVVERTENZE PER L'INSTALLATORE OBBLIGHI GENERALI PER LA SICUREZZA



ATTENZIONE! È importante per la sicurezza delle persone seguire attentamente tutta l'istruzione. Una errata installazione o un errato uso del prodotto può portare a gravi danni alle persone.

1. Leggere attentamente le istruzioni prima di iniziare l'installazione del prodotto.
2. I materiali dell'imballaggio (plastica, polistirolo, ecc.) non devono essere lasciati alla portata dei bambini in quanto potenziali fonti di pericolo.
3. Conservare le istruzioni per riferimenti futuri.
4. Questo prodotto è stato progettato e costruito esclusivamente per l'utilizzo indicato in questa documentazione. Qualsiasi altro utilizzo non espressamente indicato potrebbe pregiudicare l'integrità del prodotto e/o rappresentare fonte di pericolo.
5. FAAC declina qualsiasi responsabilità derivata dall'uso improprio o diverso da quello per cui l'automatismo è destinato.
6. Non installare l'apparecchio in atmosfera esplosiva: la presenza di gas o fumi infiammabili costituisce un grave pericolo per la sicurezza.
7. Gli elementi costruttivi meccanici devono essere in accordo con quanto stabilito dalle Norme EN 12604 e EN 12605.
8. Per i Paesi extra-CEE, oltre ai riferimenti normativi nazionali, per ottenere un livello di sicurezza adeguato, devono essere seguite le Norme sopra riportate.
9. FAAC non è responsabile dell'inosservanza della Buona Tecnica nella costruzione delle chiusure da motorizzare, nonché delle deformazioni che dovessero intervenire nell'utilizzo.
10. L'installazione deve essere effettuata nell'osservanza delle Norme EN 12453 e EN 12445. Il livello di sicurezza dell'automazione deve essere C+D.
11. Prima di effettuare qualsiasi intervento sull'impianto, togliere l'alimentazione elettrica e scollegare le batterie.
12. Prevedere sulla rete di alimentazione dell'automazione un interruttore onnipolare con distanza d'apertura dei contatti uguale o superiore a 3 mm. È consigliabile l'uso di un magnetotermico da 6A con interruzione onnipolare.
13. Verificare che a monte dell'impianto vi sia un interruttore differenziale con soglia da 0,03 A.
14. Verificare che l'impianto di terra sia realizzato a regola d'arte e collegarvi le parti metalliche della chiusura.
15. L'automazione dispone di una sicurezza intrinseca antischiacciamento costituita da un controllo di coppia. È comunque necessario verificarne la soglia di intervento secondo quanto previsto dalle Norme indicate al punto 10.
16. I dispositivi di sicurezza (norma EN 12978) permettono di proteggere eventuali aree di pericolo da Rischi meccanici di movimento, come ad Es. schiacciamento, convolgimento, cesoiamento.
17. Per ogni impianto è consigliato l'utilizzo di almeno una segnalazione luminosa nonché di un cartello di segnalazione fissato adeguatamente sulla struttura dell'infisso, oltre ai dispositivi citati al punto "16".
18. FAAC declina ogni responsabilità ai fini della sicurezza e del buon funzionamento dell'automazione, in caso vengano utilizzati componenti dell'impianto non di produzione FAAC.
19. Per la manutenzione utilizzare esclusivamente parti originali FAAC.
20. Non eseguire alcuna modifica sui componenti facenti parte del sistema d'automazione.
21. L'installatore deve fornire tutte le informazioni relative al funzionamento manuale del sistema in caso di emergenza e consegnare all'Utente utilizzatore dell'impianto il libretto d'avvertenze allegato al prodotto.
22. Non permettere ai bambini o persone di sostare nelle vicinanze del prodotto durante il funzionamento.
23. L'applicazione non può essere utilizzata da bambini, da persone con ridotte capacità fisiche, mentali, sensoriali o da persone prive di esperienza o del necessario addestramento.
24. Tenere fuori dalla portata dei bambini radiocomandi o qualsiasi altro datore di impulso, per evitare che l'automazione possa essere azionata involontariamente.
25. Il transito tra le ante deve avvenire solo a cancello completamente aperto.
26. L'utente utilizzatore deve astenersi da qualsiasi tentativo di riparazione o d'intervento e deve rivolgersi solo ed esclusivamente a personale qualificato FAAC o centri d'assistenza FAAC.
27. Tutto quello che non è previsto espressamente in queste istruzioni non è permesso.

ENGLISH

IMPORTANT NOTICE FOR THE INSTALLER GENERAL SAFETY REGULATIONS



ATTENTION! To ensure the safety of people, it is important that you read all the following instructions. Incorrect installation or incorrect use of the product could cause serious harm to people.

1. Carefully read the instructions before beginning to install the product.
2. Do not leave packing materials (plastic, polystyrene, etc.) within reach of children as such materials are potential sources of danger.
3. Store these instructions for future reference.
4. This product was designed and built strictly for the use indicated in this documentation. Any other use, not expressly indicated here, could compromise the good condition/operation of the product and/or be a source of danger.
5. FAAC declines all liability caused by improper use or use other than that for which the automated system was intended.
6. Do not install the equipment in an explosive atmosphere: the presence of inflammable gas or fumes is a serious danger to safety.
7. The mechanical parts must conform to the provisions of Standards EN 12604 and EN 12605.
8. For non-EU countries, to obtain an adequate level of safety, the Standards mentioned above must be observed, in addition to national legal regulations.
9. FAAC is not responsible for failure to observe Good Technique in the construction of the closing elements to be motorised, or for any deformation that may occur during use.
10. The installation must conform to Standards EN 12453 and EN 12445. The safety level of the automated system must be C+D.
11. Before attempting any job on the system, cut out electrical power and disconnect the batteries.
12. The mains power supply of the automated system must be fitted with an all-pole switch with contact opening distance of 3mm or greater. Use of a 6A thermal breaker with all-pole circuit break is recommended.
13. Make sure that a differential switch with threshold of 0.03 A is fitted upstream of the system.
14. Make sure that the earthing system is perfectly constructed, and connect metal parts of the means of the closure to it.
15. The automated system is supplied with an intrinsic anti-crushing safety device consisting

of a torque control. Nevertheless, its tripping threshold must be checked as specified in the Standards indicated at point 10.

16. The safety devices (EN 12978 standard) protect any danger areas against mechanical movement Risks, such as crushing, dragging, and shearing.
17. Use of at least one indicator-light is recommended for every system, as well as a warning sign adequately secured to the frame structure, in addition to the devices mentioned at point "16".
18. FAAC declines all liability as concerns safety and efficient operation of the automated system, if system components not produced by FAAC are used.
19. For maintenance, strictly use original parts by FAAC.
20. Do not in any way modify the components of the automated system.
21. The installer shall supply all information concerning manual operation of the system in case of an emergency, and shall hand over to the user the warnings handbook supplied with the product.
22. Do not allow children or adults to stay near the product while it is operating.
23. The application cannot be used by children, by people with reduced physical, mental, sensorial capacity, or by people without experience or the necessary training.
24. Keep remote controls or other pulse generators away from children, to prevent the automated system from being activated involuntarily.
25. Transit through the leaves is allowed only when the gate is fully open.
26. The User must not in any way attempt to repair or to take direct action and must solely contact qualified FAAC personnel or FAAC service centres.
27. Anything not expressly specified in these instructions is not permitted.

FRANÇAIS

CONSIGNES POUR L'INSTALLATEUR RÈGLES DE SÉCURITÉ



ATTENTION! Il est important, pour la sécurité des personnes, de suivre à la lettre toutes les instructions. Une installation erronée ou un usage erroné du produit peut entraîner de graves conséquences pour les personnes.

1. Lire attentivement les instructions avant d'installer le produit.
2. Les matériaux d'emballage (matière plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
3. Conserver les instructions pour les références futures.
4. Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans cette documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre l'intégrité du produit et/ou représenter une source de danger.
5. FAAC décline toute responsabilité qui dériverait d'usage improprie ou différent de celui auquel l'automatisme est destiné.
6. Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.
7. Les composants mécaniques doivent répondre aux prescriptions des Normes EN 12604 et EN 12605.
8. Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
9. FAAC n'est pas responsable du non-respect de la Bonne Technique dans la construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui pourraient intervenir lors de l'utilisation.
10. L'installation doit être effectuée conformément aux Normes EN 12453 et EN 12445. Le niveau de sécurité de l'automatisme doit être C+D.
11. Couper l'alimentation électrique et déconnecter la batterie avant toute intervention sur l'installation.
12. Prévoir, sur le secteur d'alimentation de l'automatisme, un interrupteur onnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. On recommande d'utiliser un magnétothermique de 6A avec interruption onnipolaire.
13. Vérifier qu'il y ait, en amont de l'installation, un interrupteur différentiel avec un seuil de 0,03 A.
14. Vérifier que la mise à terre est réalisée selon les règles de l'art et y connecter les pièces métalliques de la fermeture.
15. L'automatisme dispose d'une sécurité intrinsèque anti-écrasement, formée d'un contrôle du couple. Il est toutefois nécessaire d'en vérifier le seuil d'intervention suivant les prescriptions des Normes indiquées au point 10.
16. Les dispositifs de sécurité (norme EN 12978) permettent de protéger des zones éventuellement dangereuses contre les Risques mécaniques du mouvement, comme l'écrasement, l'acheminement, le cisaillement.
17. On recommande que toute installation soit dotée au moins d'une signalisation lumineuse, d'un panneau de signalisation fixé, de manière appropriée, sur la structure de la fermeture, ainsi que des dispositifs cités au point "16".
18. FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme si les composants utilisés dans l'installation n'appartiennent pas à la production FAAC.
19. Utiliser exclusivement, pour l'entretien, des pièces FAAC originales.
20. Ne jamais modifier les composants faisant partie du système d'automatisme.
21. L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'Usager qui utilise l'installation les "Instructions pour l'Usager" fournies avec le produit.
22. Interdire aux enfants ou aux tiers de stationner près du produit durant le fonctionnement.
23. Ne pas permettre aux enfants, aux personnes ayant des capacités physiques, mentales et sensorielles limitées ou dépourvues de l'expérience ou de la formation nécessaires d'utiliser l'application en question.
24. Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.
25. Le transit entre les vantaux ne doit avoir lieu que lorsque le portail est complètement ouvert.
26. L'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention et doit s'adresser uniquement et exclusivement au personnel qualifié FAAC ou aux centres d'assistance FAAC.
27. Tout ce qui n'est pas prévu expressément dans ces instructions est interdit.

ESPAÑOL

ADVERTENCIAS PARA EL INSTALADOR REGLAS GENERALES PARA LA SEGURIDAD



ATENCIÓN! Es sumamente importante para la seguridad de las personas seguir atentamente las presentes instrucciones. Una instalación incorrecta o un uso impropio del producto puede causar graves daños a las personas.

1. Leer detenidamente las instrucciones antes de instalar el producto.
2. Los materiales del embalaje (plástico, poliestireno, etc.) no deben dejarse al alcance de los niños, ya que constituyen fuentes potenciales de peligro.
3. Guarden las instrucciones para futuras consultas.



INDEX

NOTES IMPORTANTES POUR L'INSTALLATEUR	page.10
1. DESCRIPTION ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	page.10
1.1. DESCRIPTION (Fig. 1)	page.10
1.2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	page.10
2. COURBE D'UTILISATION MAXIMALE	page.10
3. PREDISPOSITIONS ELECTRIQUES (installation standard Fig. 3)	page.10
4. INSTALLATION DE L'AUTOMATISME	page.11
4.1. VERIFICATIONS PRELIMINAIRES	page.11
4.2. COFFRAGE DU CAISSON PORTANT OUVERT	page.11
4.3. MISE EN OEUVRE DU PORTAIL	page.11
4.4. INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR	page.11
5. MISE EN SERVICE	page.11
6. ESSAI DE L'AUTOMATISME	page.11
7. FONCTIONNEMENT MANUEL	page.12
8. RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL	page.12
9. APPLICATIONS SPECIALES	page.12
10. ENTRETIEN	page.12
11. RÉPARATION	page.12

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Fabricant: FAAC S.p.A.

Adresse: Via Calari, 10 - 40069 - Zola Predosa - Bologna - ITALIE

Déclare que: L'opérateur mod. **770**

- est construit pour être incorporé dans une machine ou pour être assemblé à d'autres appareillages, afin de constituer une machine conforme aux termes de la Directive 2006/42/CE;
- est conforme aux exigences essentielles de sécurité des directives CEE suivantes:
 - 2006/95/CE directive Basse Tension.
 - 2004/108/CE directive Compatibilité Électromagnétique.
- On déclare en outre que la mise en service de l'outillage est interdite tant que la machine à laquelle il sera incorporé ou dont il deviendra un composant n'a pas été identifiée et déclarée conforme aux conditions de la Directive 2006/42/CEE et modifications successives.

Bologna, 30 décembre 2009

L'Administrateur Délégué
A. Marcellan

Remarques pour la lecture de l'instruction

Lire ce manuel d'installation dans son ensemble avant de commencer l'installation du produit.

Le symbole souligne des remarques importantes pour la sécurité des personnes et le parfait état de l'automatisme.

Le symbole attire l'attention sur des remarques concernant les caractéristiques ou le fonctionnement du produit.



Guide pour l'installateur

Nous vous remercions d'avoir choisi un de nos produits. FAAC est certaine qu'il vous permettra d'obtenir toutes les performances nécessaires pour votre usage. Tous nos produits sont le fruit d'une longue expérience dans le domaine des automatismes.

Au milieu du manuel, vous trouverez un dossier détachable contenant toutes les images pour l'installation.

L'automatisme 770 pour portails battants est un motoréducteur à encastrer au sol, préservant ainsi l'esthétique du portail.

Le caisson portant ouvert à encastrer est prévu pour recevoir ultérieurement l'opérateur.

L'opérateur électromécanique 770 est irréversible et garanti le verrouillage mécanique du portail ne nécessitant pas l'installation d'une électroserrure.

⚠ NOTES IMPORTANTES POUR L'INSTALLATEUR ⚠

- Avant de commencer l'installation de l'opérateur de lire ce manuel complètement.
- Conservez ce manuel pour référence future.
- Le bon fonctionnement et les spécifications sont obtenues uniquement déclarée après les indications données dans ce manuel et les accessoires et FAAC dispositifs de sécurité.
- L'absence d'un dispositif d'embrayage mécanique nécessite d'assurer un niveau adéquat de sécurité de l'automatisation, l'utilisation d'un dispositif de commande central avec un embrayage à commande électronique.
- L'automatisation a été conçu et construit pour contrôler l'accès des véhicules. Eviter toute autre utilisation.
- L'opérateur ne peut pas être utilisé pour gérer les voies d'issue de secours ou d'urgence installés sur les portes (voies d'évacuation).
- S'il n'y a built-in anti motoriser à partir d'une porte de la passerelle est nécessaire pour ajouter de la sécurité un interrupteur sur la porte, connecté sur l'entrée de s'arrêter, de paralyser le fonctionnement de l'automatisation avec une porte ouverte.
- Tout ce qui n'est pas expressément indiqué dans ce manuel n'est pas autorisée.

1. DESCRIPTION ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

1.1. DESCRIPTION (Fig. 1)

Pos.	Description
①	Caisson portant
②	Trous de fixation du couvercle du caisson
③	Opérateur 770
④	Patte de support du portail
⑤	Patte de blocage
⑥	Dispositif de déverrouillage à clé
⑦	Ensemble bielle-manivelle
⑧	Pignon
⑨	Trou pour fourreau câble d'alimentation
⑩	Trou pour tube de drainage
⑪	Vis de fixation de l'opérateur
⑫	Trou de lubrification
⑬	Couvercle du caisson
⑭	Calotte de fermeture

1.2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Modél	770 Lento	770 230V	770 24V
Alimentation (Vac) (Vdc)	230		
Puissance (W)	300	380	70
Courant (A)	1.3	1.7	3
Protection thermique (°C)	140		
Condensateur (µF)	12.5		
Couple maxi (Nm)	250	330	300
Couple nominal (Nm)	170	220	200
Bruit (dB(A))	< 70		
Vitesse angulaire (°/sec)	4	6	6
Angle d'ouverture de porte	110° (140° et 180° avec kit)		
Vantail maxi (m)	3.5 (110°) - 3 (180°) - 2.5 (140°)		
Type e fréquence d'utilisation	S3 - 30%		100%

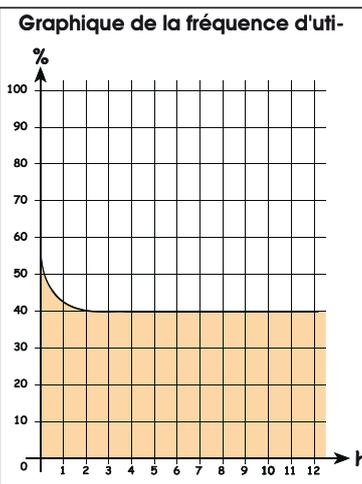
Modél	770 Lento	770 230V	770 24V
Cycles/heure minimum indicatifs	20 (110° e 180°) 36 (140°)	30 (110° e 180°) 50 (140°)	100 (110° e 180°) 170 (140°)
Temperature d'utilisation (°C)	-20 ÷ +55		
Poids operateur (Kg)	26.5		
Degre de protection	IP67		
Dimensions operateur (mm)	360 x 150 x 140		
Dimensions caisse	Voir Figure 2		

2. COURBE D'UTILISATION MAXIMALE

La courbe permet de déterminer le temps maximum de fonctionnement (T) suivant la fréquence d'utilisation (F). Conformément à la Norme IEC 34-1, le motoréducteur 770 avec un type de service S3, peut fonctionner à une fréquence d'utilisation de 30%.

Pour garantir le bon fonctionnement, opérer dans le champ de fonctionnement sous la courbe.

La courbe est obtenue à la température de 20 °C. L'exposition aux rayons directs du soleil peut entraîner des baisses de la fréquence d'utilisation jusqu'à 20%.



CALCUL DE LA FRÉQUENCE D'UTILISATION

C'est le pourcentage du temps de fonctionnement effectif (ouverture + fermeture) par rapport au temps total du cycle (ouverture + fermeture + temps de pause).

La formule de calcul est la suivante:

$$\% F = \frac{T_a + T_c}{T_a + T_c + T_p + T_i} \times 100$$

où:

T_a = temps d'ouverture

T_c = temps de fermeture

T_p = temps de pause

T_i = temps d'intervalle entre deux cycles complets

3. PREDISPOSITIONS ELECTRIQUES

(installation standard Fig. 3)

Pos.	Description	Câbles
①	Opérateurs 770 (prévoir deux boîtes de dérivation)	4x1.5mm ² (x 24V 2x2.5mm ²)
②	Cellules photo-électriques T _x	2x0.5mm ²
③	Cellules photo-électriques R _X	4x0.5mm ²
④	Bouton-poussoir à clé	2x0.5mm ²
⑤	Feu clignotant	2x1.5mm ²
⑥	Platine électronique	3x1.5mm ² (Alimentation 230/115V)

Pour la mise en place des câbles électriques utiliser des tubes rigides appropriés et/ou des tuyaux flexibles.

Séparer toujours les câbles de connexion des accessoires à basse tension des câbles d'alimentation à 230 V~. Utiliser des gaines séparées pour éviter toute interférence.



4. INSTALLATION DE L'AUTOMATISME

4.1. VERIFICATIONS PRELIMINAIRES

Pour un fonctionnement correct de l'automatisme, la structure existante, ou à réaliser du portail, doit présenter les caractéristiques suivantes:

- vantail jusqu'à un poids de 500 kg maximum;
- vantail jusqu'à 3,5 m de longueur maximum avec leviers pour ouverture à 110°;
- vantail jusqu'à 3 m de longueur maximum avec leviers pour ouverture à 180°;
- vantail jusqu'à 2,5 m de longueur maximum avec leviers pour ouverture à 140°;
- structure des vantaux robuste et rigide;
- mouvement de rotation régulier et uniforme des vantaux, exempt de frottements irréguliers pendant toute la course;
- distance minimale entre le bord inférieur du portail et le sol comme indiqué fig. 6a (où "s" est l'épaisseur du sabot de guidage);
- présence de butées mécaniques de fin de course.

 Il est recommandé d'effectuer les éventuels ouvrages de ferronnerie avant d'installer l'automatisme.

 **Il faut rappeler que l'état de la structure influe directement sur la fiabilité et la sécurité de l'automatisme.**

4.2. COFFRAGE DU CAISSON PORTANT OUVERT

Les conditions éventuelles d'installation sont les suivantes:

- a. portail existant monté sur charnières fixes:
 - déposer le portail;
 - démonter la charnière inférieure.

 **En cas de dépose impossible du portail, insérer sous le bord inférieur du vantail une cale de soutien.**

- b. Portail existant monté sur charnières réglables:
 - démonter la charnière inférieure;
 - desserrer la charnière supérieure;
 - tourner le vantail sur l'axe de la charnière supérieure (Fig. 4).
 - c. Portail neuf à installer:
 - poser la charnière supérieure du vantail, de préférence de type réglable;
1. Creuser une tranchée comme indiqué Fig. 5.

 **Pour éviter un effondrement du fond de la tranchée, il est recommandé, selon le type de terrain, de réaliser un support de préparation pour la coulée avec du ciment à prise rapide.**

2. Poser le caisson portant ouvert au fond de la tranchée comme indiqué fig. 6a - 6b et 6c. Le centre de l'axe présent sur le caisson portant doit être parfaitement aligné avec l'axe de rotation du vantail (Fig. 6a - 6b - 6c).

 L'utilisation de la plaque d'engrenages pour une ouverture à 180° permet de sceller le caisson portant dans toutes les positions. L'alignement de l'axe situé sur le caisson avec l'axe de rotation du battant doit toujours être respecté (Fig. 6c).

3. Poser un tube de PVC de 35 mm de diamètre pour le passage d'un câble à 4 conducteurs, pour alimenter la platine électronique de commande (Fig. 7 rif. ①). D'autre part, il est recommandé de prévoir un tube de drainage pour l'eau pluviale relié à un conduit d'évacuation (Fig. 7 rif. ②).
4. Sceller le caisson portant ouvert dans la tranchée.

4.3. MISE EN OEUVRE DU PORTAIL

 **Avant d'effectuer la pose du portail, s'assurer que le ciment ait effectué sa prise.**

1. Fixer les leviers de déblocage à la patte de support du portail et la monter sur l'axe du caisson portant sans oublier d'engager la bille fournie (Fig. 8).

 **Lubrifier à la graisse axe et bille.**

 **Le système de déblocage ne doit absolument pas être lubrifié.**

2. Réaliser le sabot de guidage du portail:
 - se procurer un profil en U correspondant aux dimensions comme indiqué Fig. 9;
 - déterminer la position correcte du vantail sur le profil en U en prenant comme repère l'axe de rotation du vantail (Fig. 10a ou

10b) fermer le profil en U, côté pilier, avec une plaque comme indiqué Fig. 10a ou 10b.

3. Souder le sabot de guidage à la patte de support (Fig. 11).
4. Poser le portail sur le sabot de guidage et monter les charnières sur la partie supérieure pour son articulation.

 **Pour ne pas compromettre le bon fonctionnement de l'automatisme, ne pas souder le vantail sur le sabot de guidage, ou sur la patte de support.**

5. Vérifier manuellement que le portail s'ouvre complètement, sans rencontrer d'obstacles, en s'arrêtant sur les butées mécaniques de fin de course, et que le mouvement des vantaux est régulier et exempt de frottements.

4.4. INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR

1. Ouvrir le vantail.
2. Positionner l'opérateur sur les boulons du caisson portant et le fixer au moyen des écrous et rondelles fournis (Fig. 13a et 13b).

 Pour définir le positionnement exact de l'opérateur avec les leviers pour des ouvertures à 110° et 140°, se référer à la Fig. 12. Dans tous les cas, le pignon de l'opérateur doit se trouver du côté contraire au sens d'ouverture des vantaux.

3. Fermer manuellement le vantail et monter l'ensemble bielle-manivelle comme indiqué Fig. 13a.

 Pour définir le positionnement exact de l'opérateur, de la plaque d'engrenages pour des ouvertures à 180° (Fig. 13b) et des réglages nécessaires, se référer aux instructions en annexe.

 Il est possible, pour les systèmes à ouverture à 110° et 140°, d'appliquer à l'intérieur du caisson portant les butées mécaniques (en option) en ouverture (Fig. 14 rif. ①) et en fermeture (Fig. 14 rif. ②). Pour la fixation, se référer aux instructions y afférent.

 **Lubrifier à la graisse le pignon de l'opérateur et les pièces de fixation de l'ensemble bielle-manivelle.**

 **Ne pas lubrifier les roues dentées de la plaque d'engrenages.**

 **Le système de déblocage ne doit absolument pas être lubrifié.**

4. Fixer le couvercle du caisson portant au moyen des vis fournies (Fig. 15).
5. Procéder à l'installation du deuxième opérateur en répétant les opérations précédentes.
6. Installer le coffret de la platine électronique en tenant compte des dimensions d'encombrement précisées dans la notice de pose spécifique.

5. MISE EN SERVICE

 **Avant tout type d'intervention sur l'installation ou sur l'opérateur, toujours couper le courant.**

Suivre les points 10, 11, 12, 13, 14 des PRESCRIPTIONS GENERALES DE SECURITE.

En suivant les indications de la Fig. 3, prédisposer les canalisations et effectuer les connexions électriques de la platine électronique, avec les accessoires choisis. Toujours séparer les câbles d'alimentation des câbles de commande et de sécurité (poussoir, récepteur, photocellules, etc.). Pour éviter toute perturbation électrique, utiliser des gaines séparées.

1. Programmer la platine électronique selon les exigences souhaitées d'après les instructions correspondantes.
2. Mettre le système sous tension et vérifier l'état des leds d'après le tableau reporté dans les instructions de la platine électronique.

6. ESSAI DE L'AUTOMATISME

Procéder au contrôle minutieux du fonctionnement de l'automatisme et de tous les accessoires connectés.

Remettre au Client la page "Instructions pour l'Usager", illustrer le fonctionnement et l'utilisation corrects de l'opérateur et mettre en évidence les zones de danger potentiel de l'automatisme.



7. FONCTIONNEMENT MANUEL

Dans le cas où le portail doit être actionné manuellement à la suite d'une coupure de courant ou d'une défaillance de l'automatisme, il faut impérativement agir sur le dispositif de déverrouillage à clé.

Le dispositif est fixé sur la patte de support du portail (Fig. 1 réf. ⑥) et permet de débloquent le système tant de l'intérieur que de l'extérieur de la propriété.

Pour l'actionnement manuel du vantail:

Mettre le système hors tension.

- ouvrir le capot de protection de la serrure (Fig. 16 réf. ①)
- insérer la clé de déverrouillage dans la serrure (Fig. 16 réf. ②)
- tourner la clé dans la direction du pilier jusqu'à l'arrêt (Fig. 16 réf. ③)
- tirer la clé vers soi (Fig. 16 réf. ④)
- actionner manuellement le vantail.

8. RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

Pour éviter qu'une impulsion involontaire ne puisse actionner la grille durant la manoeuvre, couper le courant avant de rebloquer l'opérateur.

- ramener la clé dans sa position de repos (Fig. 17 réf. ①)
- insérer la clé de déverrouillage dans la serrure et la tourner jusqu'à l'arrêt dans la direction opposée au pilier (Fig. 17 réf. ②)
- actionner manuellement le vantail jusqu'à l'engagement de la serrure sur la patte de blocage (Fig. 17 réf. ③)
- remettre en place le capot de protection de la serrure.
- s'assurer que le portail ne peut pas être actionné manuellement.
- mettre le système sous tension.

9. APPLICATIONS SPECIALES

On n'a prévu aucune application spéciale.

10. ENTRETIEN

Pour assurer un fonctionnement correct et un niveau de sécurité constant, exécuter, **au moins** tous les six mois, un contrôle général de l'installation. Avec les "Instructions pour l'utilisateur", on fournit un formulaire pour l'enregistrement des interventions.

11. RÉPARATION

L'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention et doit s'adresser uniquement et exclusivement à du personnel qualifié FAAC ou aux centres d'assistance FAAC.

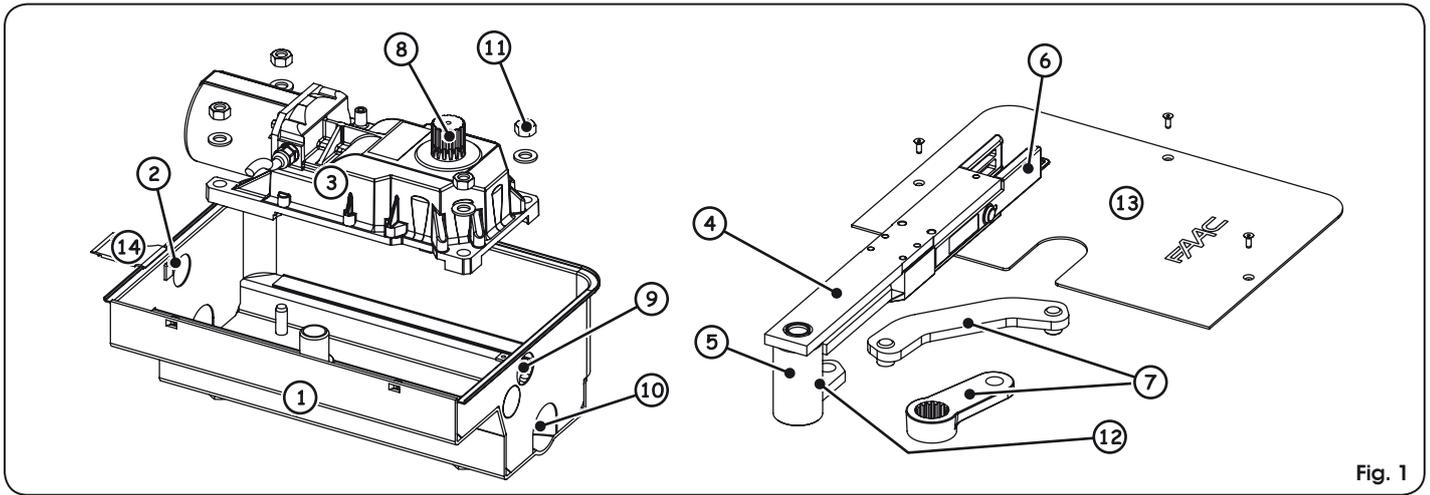


Fig. 1

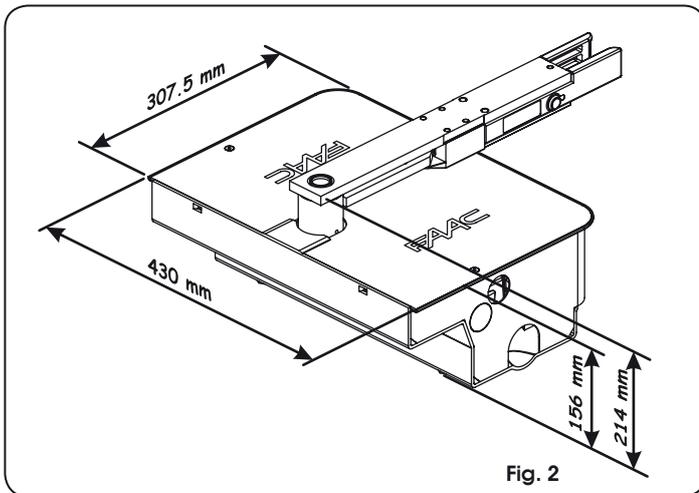


Fig. 2

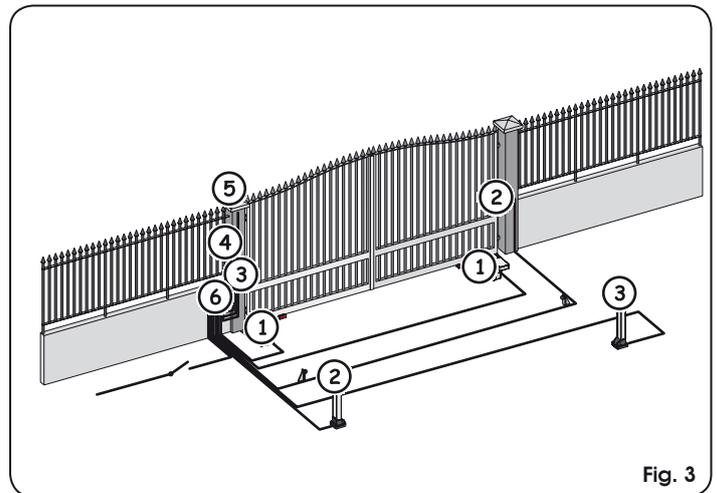


Fig. 3

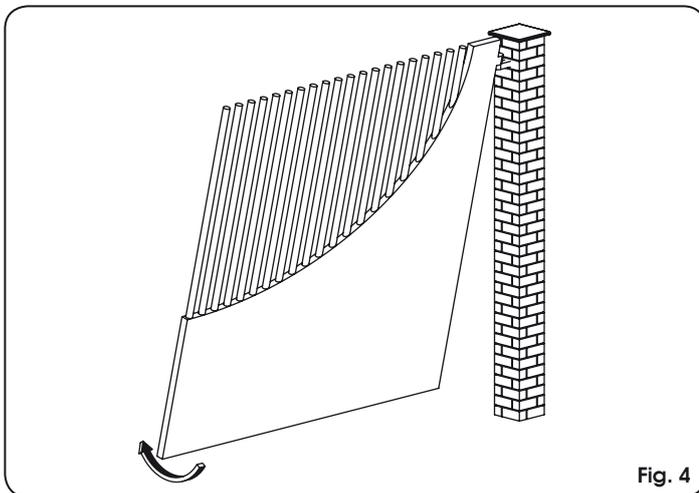


Fig. 4

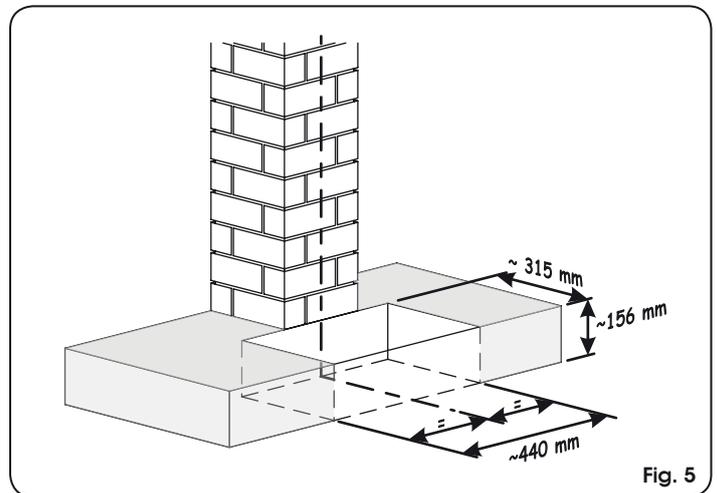


Fig. 5

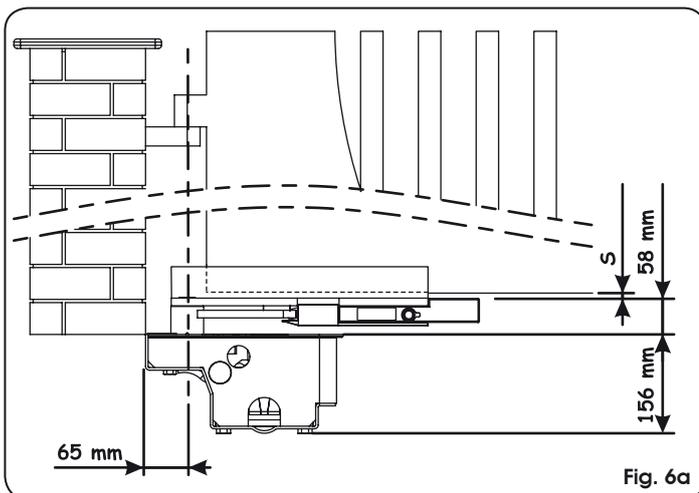


Fig. 6a

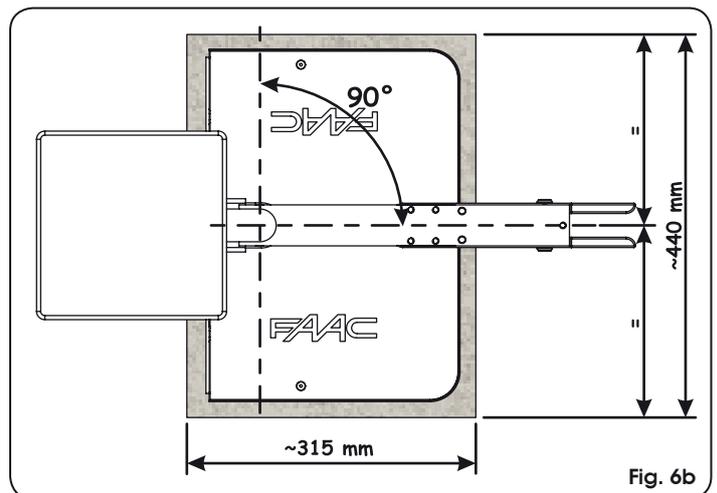


Fig. 6b

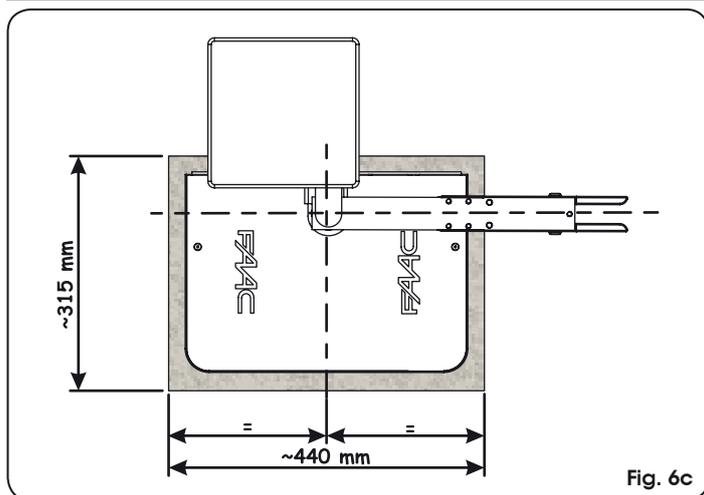


Fig. 6c

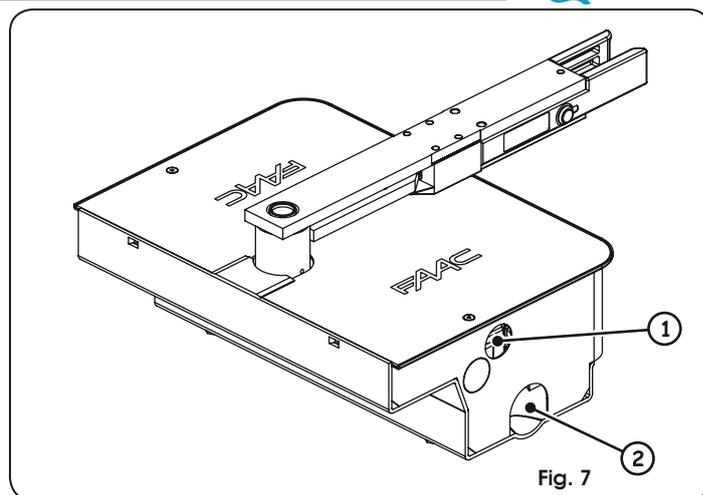


Fig. 7

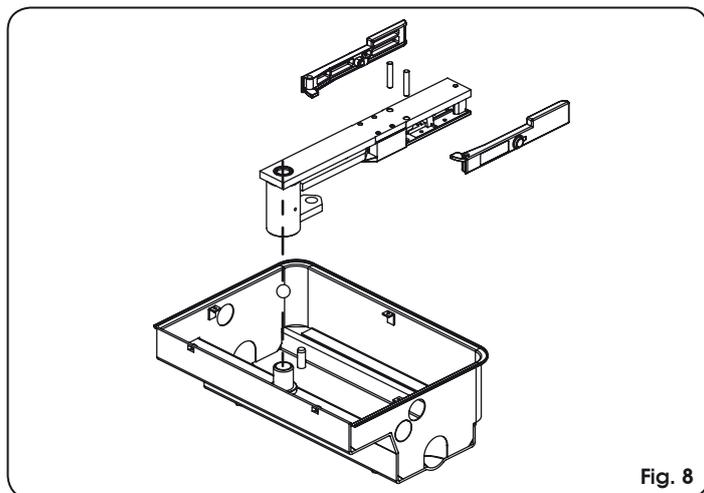


Fig. 8

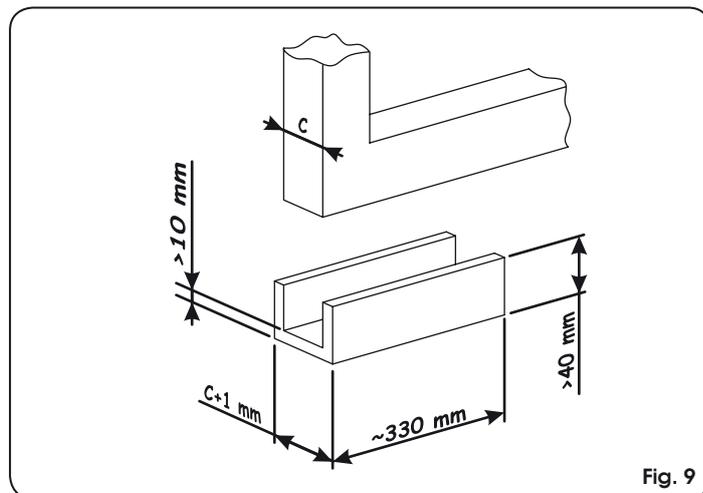


Fig. 9

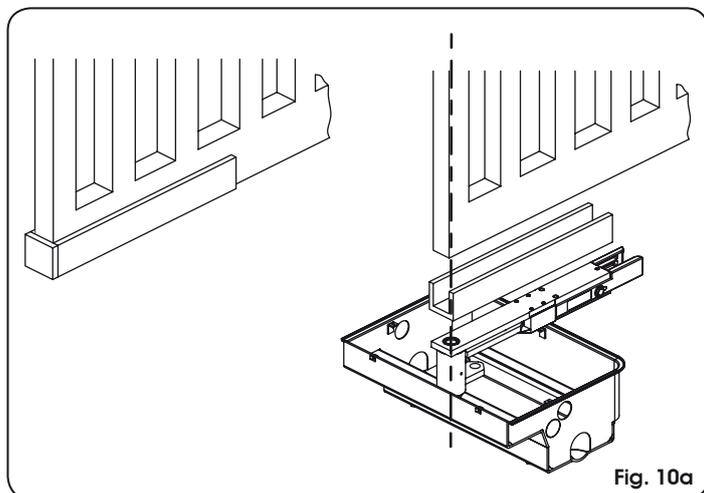


Fig. 10a

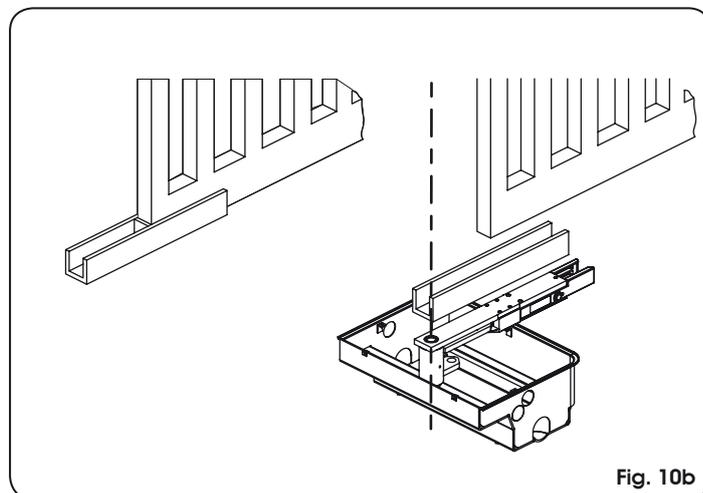


Fig. 10b

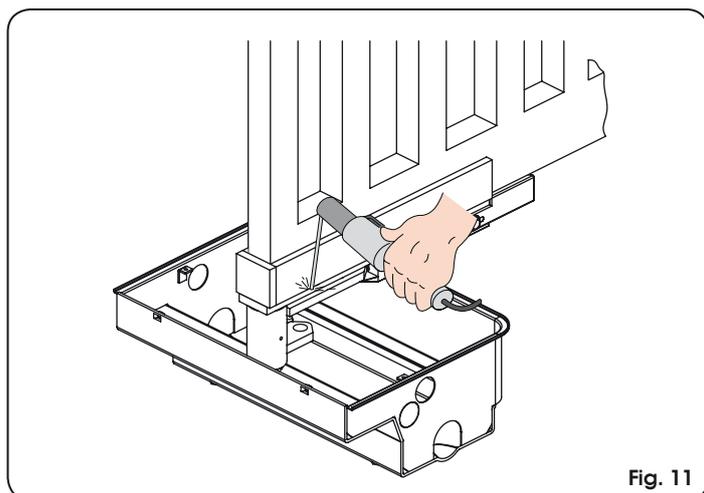


Fig. 11

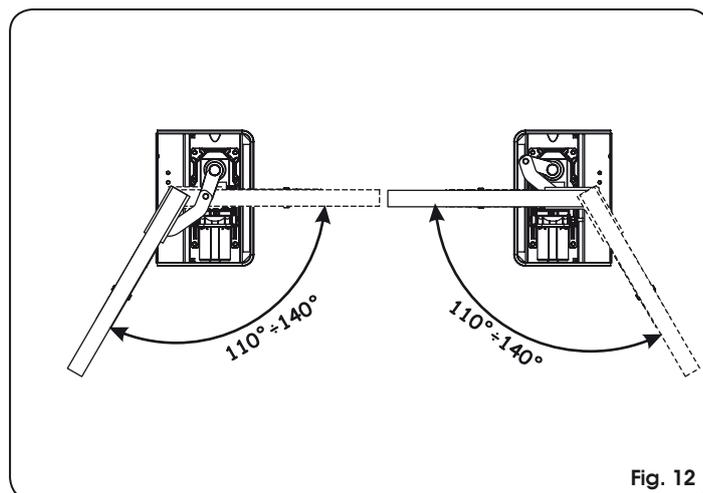


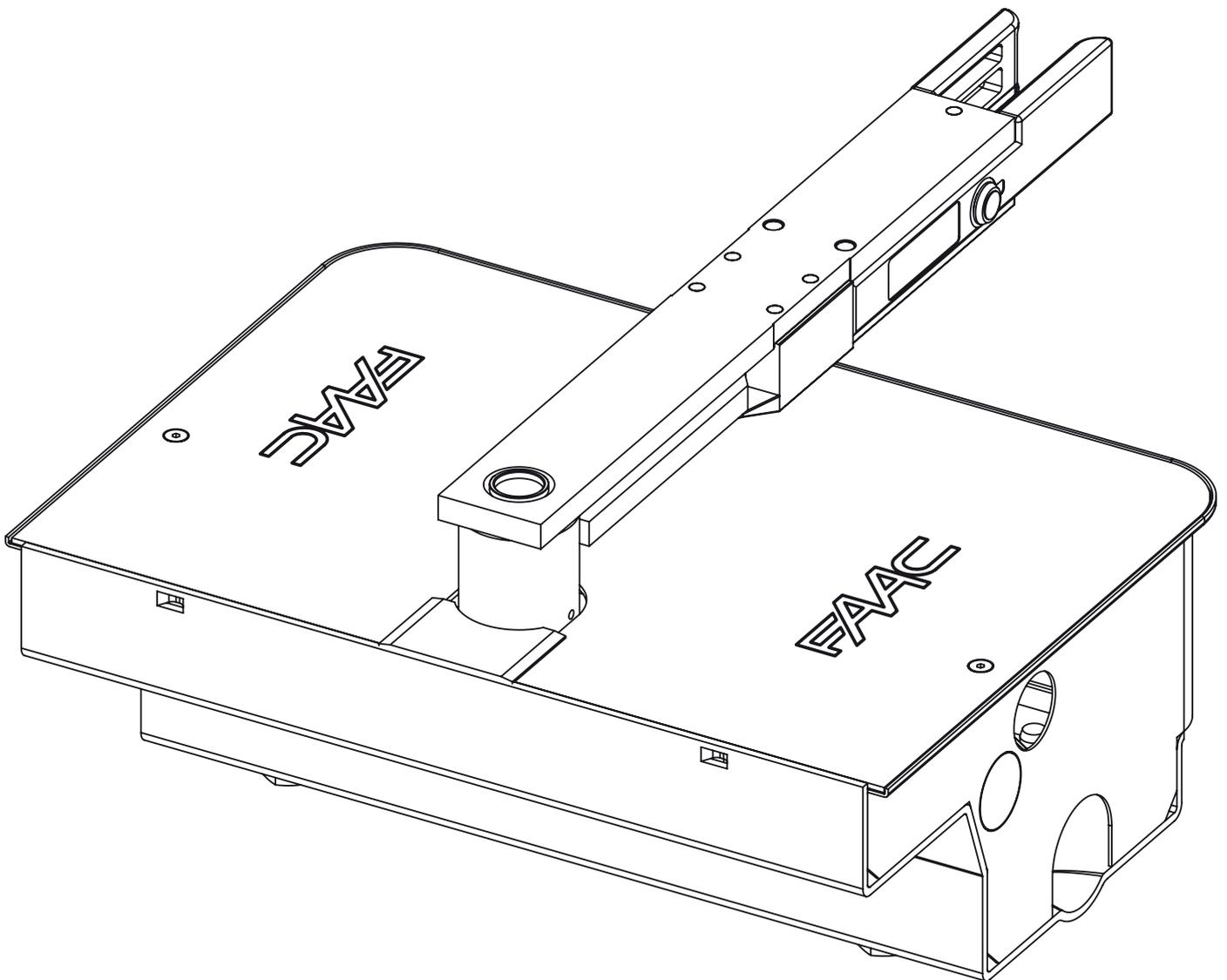
Fig. 12

770

Guida per l'utente - User's guide

Instructions pour l'utilisateur - Guía para el usuario

Anweisungen für den Benutzer - Gebruikersgids



FAAC

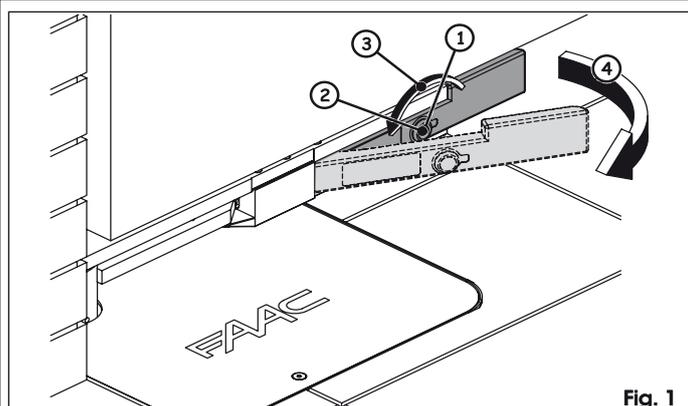


Fig. 1

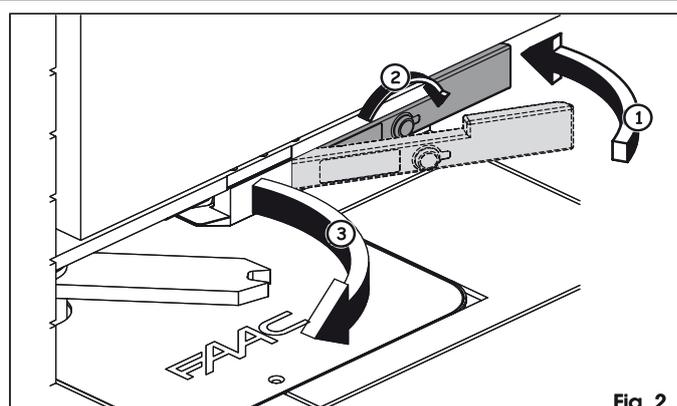


Fig. 2

⚠ Lire attentivement les instructions avant d'utiliser le produit et le conserver pour toutes nécessités éventuelles.

⚠ L'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention et doit s'adresser uniquement et exclusivement à du personnel qualifié FAAC ou aux centres d'assistance FAAC.

NORMES GENERALES DE SECURITE

Si correctement utilisé, le système d'automatisation garantit un degré de sécurité important.

Par ailleurs quelques normes simples de comportement peuvent éviter des inconvénients accidentels:

1. Ne pas transiter entre les vantaux lorsque ces dernières sont en mouvement. Avant de transiter entre les vantaux, attendre l'ouverture complète.
2. Ne stationner absolument pas entre les vantaux.
3. Ne pas stationner et interdire aux enfants et aux tiers de stationner près du système d'automatisation ne pas y interposer des objets; respecter plus encore cette norme durant le fonctionnement.
4. Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre dispositif d'impulsion, pour éviter que le système d'automatisation ne soit actionné involontairement.
5. Interdire aux enfants de jouer avec l'automatisation.
6. Ne pas permettre aux enfants, aux personnes ayant des capacités physiques, mentales et sensorielles limitées ou dépourvues de l'expérience ou de la formation nécessaires d'utiliser l'application en question.
7. Ne pas contraster volontairement le mouvement des vantaux.
8. Eviter que des branches ou des arbustes n'interfèrent avec le mouvement des vantaux
9. Faire en sorte que les systèmes de signalisation lumineuse soient toujours fiables et bien visibles.
10. Ne jamais essayer d'actionner manuellement les vantaux: les débloquer préalablement.
11. En cas de dysfonctionnement débloquer les vantaux pour permettre l'accès et attendre l'intervention technique du personnel qualifié.
12. Lorsque le fonctionnement manuel a été prédéfini, couper le courant sur l'installation avant de rétablir le fonctionnement normal.
13. N'effectuer aucune modification sur les composants qui font partie du système d'automatisation.
14. L'utilisateur doit s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention et doit s'adresser uniquement et exclusivement à du personnel qualifié FAAC ou aux centres d'assistance FAAC.
15. Faire vérifier, tous les six mois au minimum, la fiabilité de l'automatisation, des dispositifs de sécurité et de la mise à terre par un personnel qualifié.

DESCRIPTION

Ces instructions sont valables pour les modèles suivants:

770

L'automatisme 770 pour portails battants est un motoréducteur à encaster au sol, préservant ainsi l'esthétique du portail.

Le caisson portant ouvert à encaster est prévu pour recevoir ultérieurement l'opérateur.

L'opérateur électromécanique 770 est irréversible et garanti le

verrouillage mécanique du portail ne nécessitant pas l'installation d'une électroserrure.

Un dispositif de déblocage manuel permet de manoeuvrer la grille en cas de coupure de courant ou de dysfonctionnement.

Le fonctionnement des opérateurs est géré par une centrale électronique de commande, logée dans un contenant avec un degré de protection approprié contre les agents atmosphériques.

Les vantaux se trouvent normalement dans une position de fermeture.

Lorsque la centrale électronique reçoit une commande d'ouverture par l'intermédiaire de la radiocommande ou par tout autre dispositif d'impulsion, elle actionne l'opérateur et obtient la rotation des vantaux jusqu'à la position d'ouverture qui permet l'accès.

Si le fonctionnement automatique a été programmé, les vantaux se referment automatiquement après le temps de pause sélectionné.

Si le fonctionnement semi-automatique a été programmé, il faut envoyer une deuxième impulsion pour obtenir une nouvelle fermeture.

Une impulsion d'arrêt (si prévue) arrête toujours le mouvement.

Pour un comportement détaillé du système d'automatisation dans les différentes logiques de fonctionnement, contacter le Technicien préposé à l'installation.

Les systèmes d'automatisation contiennent des dispositifs de sécurité (photocellules, bords,...) qui empêchent le mouvement des vantaux lorsqu'un obstacle se trouve dans la zone protégée.

La signalisation lumineuse indique que le mouvement des vantaux est en cours..

FONCTIONNEMENT MANUEL

Dans le cas où le portail doit être actionné manuellement à la suite d'une coupure de courant ou d'une défaillance de l'automatisme, il faut impérativement agir sur le dispositif de déverrouillage à clé.

Le dispositif est fixé sur la patte de support du portail et permet de débloquer le système tant de l'intérieur que de l'extérieur de la propriété.

Pour l'actionnement manuel du vantail:

⚠ Mettre le système hors tension.

- ouvrir le capot de protection de la serrure (Fig. 1 réf. ①)
- insérer la clé de déverrouillage dans la serrure (Fig. 1 réf. ②)
- tourner la clé dans la direction du pilier jusqu'à l'arrêt (Fig. 1 réf. ③)
- tirer la clé vers soi (Fig. 1 réf. ④)
- actionner manuellement le vantail.

RÉTABLISSEMENT DU FONCTIONNEMENT NORMAL

⚠ Pour éviter qu'une impulsion involontaire ne puisse actionner la grille durant la manoeuvre, couper le courant avant de rebloquer l'opérateur.

- ramener la clé dans sa position de repos (Fig. 2 réf. ①)
- insérer la clé de déverrouillage dans la serrure et la tourner jusqu'à l'arrêt dans la direction opposée au pilier (Fig. 2 réf. ②)
- actionner manuellement le vantail jusqu'à l'engagement de la serrure sur la patte de blocage (Fig. 2 réf. ③)
- remettre en place le capot de protection de la serrure.
- s'assurer que le portail ne peut pas être actionné manuellement.
- mettre le système sous tension.

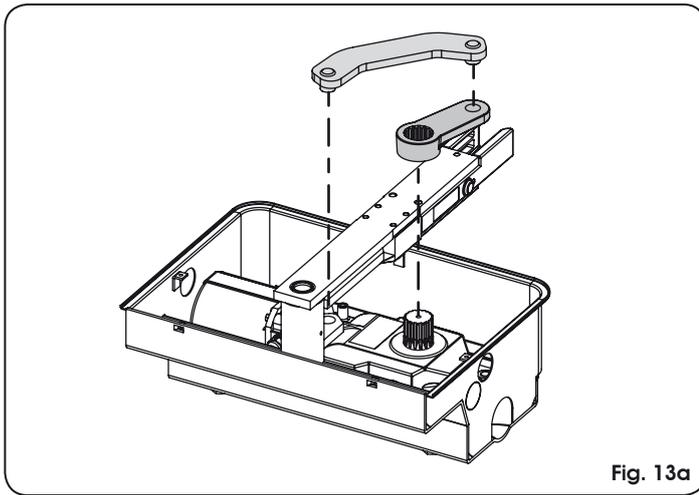


Fig. 13a

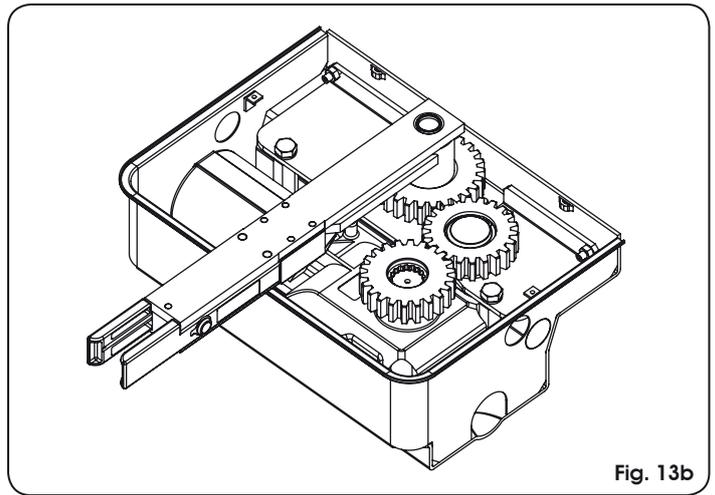


Fig. 13b

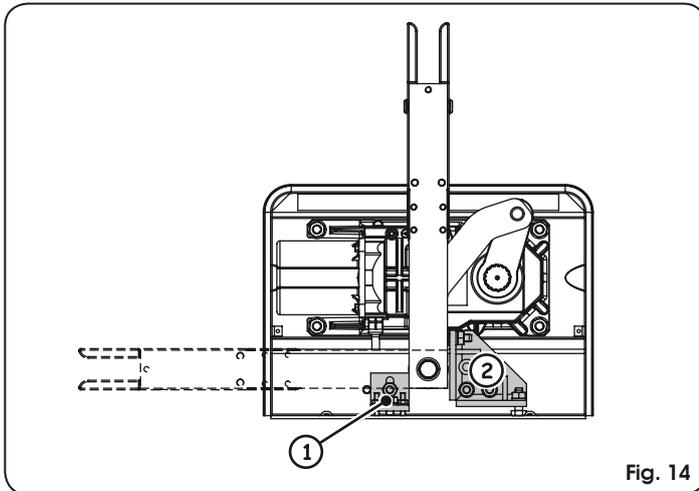


Fig. 14

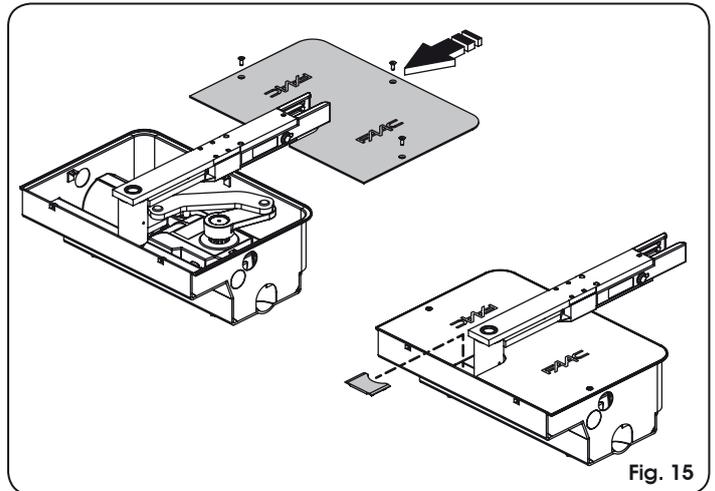


Fig. 15

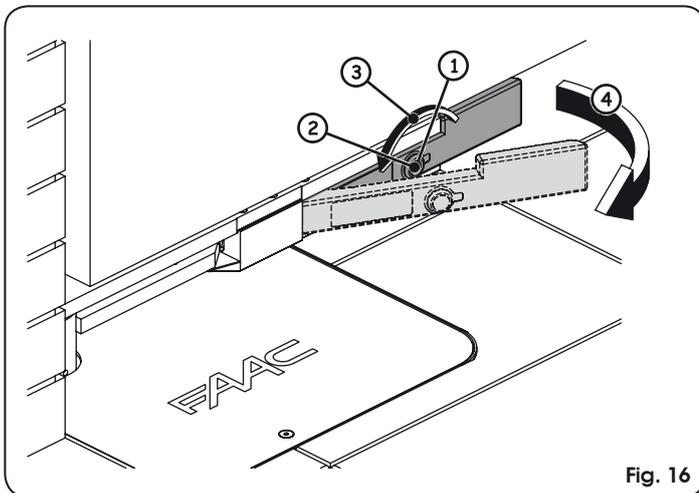


Fig. 16

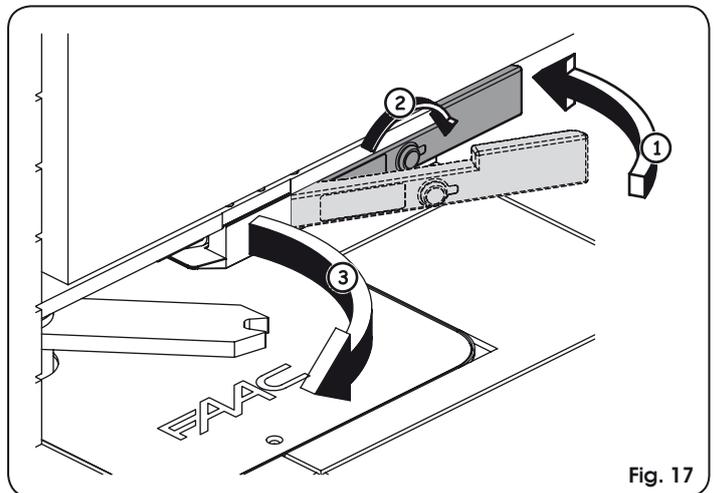


Fig. 17